

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

APFS de Neudorf Centre

(LE POINT VERT)

Les présentes conditions générales de vente régissent les modalités de réservation et de participation aux activités proposées par l'association APFS de Neudorf Centre, organisatrice du Centre de Loisirs POINT VERT à Brumath.

1. RESERVATIONS :

1.1. Les réservations peuvent être effectuées en personne lors de sessions d'inscriptions dont les dates sont indiquées sur le site internet de l'association, ou en ligne via le site HELLOASSO (<https://www.helloasso.com/associations/csf-apfs-de-neudorf-centre/evenements/dossier-d-inscription-point-vert-ete-2026>)

1.2. Les places sont attribuées selon les disponibilités et dans l'ordre d'arrivée des réservations.

2. TARIFS ET PAIEMENT :

2.1. Les tarifs des activités sont affichés dans les documents de communication de l'association et sur son site web.

2.2. Toute inscription entraîne le paiement d'une cotisation annuelle obligatoire de 5 € par famille, distincte du tarif du séjour.

2.3. Cette cotisation reste définitivement acquise à l'association et ne peut faire l'objet d'aucun remboursement, même en cas d'annulation ou de désistement.

2.4. Le paiement intégral est requis au moment de la réservation, sauf indication contraire spécifiée par l'association.

2.5. Les paiements peuvent être effectués par carte bancaire, en espèces, ou par chèque vacances ANCV, selon les modalités indiquées par l'association.

3. ANNULATION ET REMBOURSEMENT :

3.1. En cas d'annulation de la part du participant :

- Toute annulation doit être signalée à l'association par mail (inscriptions@lepointvert.org) dans un délai minimum de 8 jours avant le début du séjour réservé.
- Les paiements par chèques vacances ANCV ne peuvent donner lieu à un remboursement, ni à un rendu de monnaie.
- Seules les absences justifiées par un certificat médical seront remboursées

3.2. En cas d'annulation de la part de l'association :

- L'association se réserve le droit d'annuler ou de reporter une activité en cas de force majeure ou de circonstances imprévues.
- En cas d'annulation de l'activité par l'association, les participants auront droit à un remboursement intégral des frais engagés.

3.3 Conformément à l'article 2, la cotisation annuelle de 5 € par famille ne peut faire l'objet d'aucun remboursement

4. RESPONSABILITES :

4.1. L'association décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de dommages aux biens personnels des participants pendant la durée de l'activité.

L'usage des téléphones portables et tablettes est fortement règlementé sur le camp et nous déclinons toute responsabilités en cas de vol, perte, ou dégradation

4.2. Les participants sont tenus de respecter les règles de sécurité et les consignes données par le personnel encadrant pendant l'activité.

5. MODIFICATION DES CONDITIONS GENERALES :

6.1. L'association se réserve le droit de modifier les présentes conditions générales de vente à tout moment. Les participants seront informés de toute modification avant de procéder à une réservation.

Je soussigné..... déclare avoir pris connaissance et accepter présentes conditions générales de vente.

Signature :